

PROGRAMME

« LES GENOCIDES DU XX^{ème} SIECLE FACE A LEURS JUGES »

Mercredi 27 mai 2015 de 9H00 à 18H00
Auditorium de la Maison du Barreau – rue de Harlay 7500 Paris

Matinée: LE GENOCIDE DES ARMENIENS ET LE PROCES DES UNIONISTES

Modérateur Pierre-Yves LE PRIOL – Journaliste

9:00 – 9:30 – Ouverture de la conférence et discours de M. le Bâtonnier Pierre Olivier SUR.

9:30 – 10:10 : « **Le Procès des Unionistes en 1919** », présenté par Taner AKÇAM, historien et sociologue, Professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'Université du Minnesota (USA), co-auteur avec Vahkn DADRIAN de « *Jugement à Istanbul* » aux Editions de l'Aube, 2015.

10:10-10:40 : « **Les premières démarches internationales visant à pénaliser les violences de masse** », Raymond KEVORKIAN, historien, directeur honoraire de recherche à l'Institut français de Géopolitique (Université Paris VIII-Saint-Denis), auteur notamment de « Le Génocide des Arméniens »(Odile Jacob 2006), co-auteur, avec Yves TERNON, de « Mémorial du Génocide des Arméniens » (Le Seuil 2014) et, avec Hamit BOZARSLAN et Vincent DUCLERT, de « Comprendre le génocide des Arméniens » (Tallandier 2015)

Pause-café : 20 minutes

11:00-11:30 : **De l'autorité de la chose jugée au négationnisme d'Etat de la Turquie**, par Alexandre ASLANIAN, Avocat au Barreau de Paris et Président de l'association ELENA France.

11:30-12:30 : **CONCLUSION ET DEBAT** sous la direction du modérateur, Pierre-Yves LE PRIOL.

12 :30 – 14 :00 – PAUSE DEJEUNER

Après-midi : LA SHOAH, LE GENOCIDE DES TUTSI AU RWANDA, LE GENOCIDE CAMBODGIEN

Modérateur Me Gérard TCHOLAKIAN – Avocat au Barreau de Paris

14:00 – 14:30 : **La place de la Shoah dans le procès de Nuremberg** par Yves TERNON, historien, auteur de *L'État criminel. Les génocides au XX^e siècle*, Le Seuil, (1995)

14:30-15:00 : **De la mise en place du TPIR au retour vers les juridictions populaires (Gacaca)** par Hélène DUMAS, historienne et auteure de « *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda.* » Le Seuil (2004).

15:00-15:30 : **L'expérience des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC)**, par Christine MARTINEAU, Avocat au Barreau de Paris, membre de l'association Avocats sans Frontière.

15:30-16:00 : **Le pôle « Crime contre l'Humanité » au sein du Tribunal de Grande Instance de Paris**, par David DE PAS, Juge d'instruction.

16:00-17:30 : **CONCLUSIONS ET DEBAT** sous la direction du modérateur Gérard TCHOLAKIAN.

17:30-18:30 : **Verre du souvenir.**